



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la MEUSE AVAL

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :

aide Association Intercommunale pour le Débarquement et l'Épuration des communes de la Province de Liège

INUYE Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR : La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA MEUSE AVAL

Namur, le - 4 -05- 2006

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

Le Ministre-Président

Benoît LUTGEN **Elio Di Rupo**

Feuille n° 12/49 **Echelle : 1/10 000**

Informations gérées par la S.P.G.E. :

RÉGIMES D'ASSAINISSEMENT
Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
 de moins de 2.000 EH (Ib) :

Assainissement autonome
 Assainissement autonome (II) :
 Assainissement autonome communal (IIb) :
 Assainissement transitoire (III) :

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

Station de pompage
 Collecteur sous pression
 Collecteur gravitaire
 Egout sous pression
 Egout gravitaire

Cas particuliers

TRAITEMENT DES EAUX USEES
 Station d'épuration
 Station à statut particulier

AUTRES PROBLEMATIQUES
 Débarquement - Exhaure
 Bassin d'orage

Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
 Siège Administratif provisoire : 14/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930
 Siège Social : 45, Rue Laoureux - B-4800 VERVIERS - Tél : 087 324 400
 http://www.spge.be - Email : carto@spge.be

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE
 Eaux souterraines
 Captage public
 Zones de protection de captage arrêtées et Galeries de Hesbays
 Prévention rapprochée (IIa)
 Prévention éloignée (IIb)
 Surveillance (III)

Eaux de surface
 Navigable
 3ème catégorie
 2ème catégorie
 non classé
 Cours voûté

Zone de baignade
 Point ou zone de baignade
 Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale
 Natura 2000

Limite naturelle :

SOURCE DGTLP
 Plan de secteur
 Limite administrative

SOURCE IGN
 Fond de plan IGN
 40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)

Limite communale

Limite naturelle :

Origine des données cartographiques : MTR-DGRNE - MTR-DGTLP - IGN
 Traitement des données : OEA et SPGE

